## ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Hôtel national des Invalides – 129 rue de Grenelle -75700 PARIS CEDEX 07

Section départementale

ANMONM 22 Présidente : Danielle Cappella adresse : 1, Les Baudry 22400 Saint-ALBAN

## DOSSIER DE CANDIDATURE - catégorie « prix individuel » POUR LE PRIX DEPARTEMENTAL DU CIVISME POUR LA JEUNESSE COTES D'ARMOR ANNÉE 2017- 2018

## Extraits du règlement:

Le prix du civisme pour la jeunesse a pour but de récompenser des actes de civisme notoires « de COURAGE et d'ACTIONS HÉROIQUES, d'ALTRUISME, de DÉVOUEMENT, de GÉNÉROSITÉ, SOLIDARITÉ, BÉNEVOLAT, ainsi que de DEVOIR de MÉMOIRE. »

Actes individuels, ou actes collectifs accomplis par un jeune, garçon ou fille, ou un groupe de jeunes, âgés de moins de dix-huit ans lors de la réalisation de l'action.

La Commission nationale du Prix du Civisme, chargée de l'attribution des Prix nationaux du Civisme, et gardienne de son règlement, se réunit pour décerner les prix nationaux, choisis parmi les dossiers des Prix départementaux envoyés par les Sections.

Dossier à retourner à ANMONM 22 adresse : 1, Les Baudry 22400 Saint-ALBAN
Pour le .......

Date d'envoi du dossier :	Date de réception du dossier :							
CANDIDAT / Prix individuel								
NOM et Prénom :								
Activité (scolaire ou autre):								
Adresse (parents):								
Téléphone (parents) :								
Téléphone (candidat) : Mél. (Éventuel) :								
<u>Pièces obligatoires jointes</u> : Copie du livret de famille	ou copie de la carte d'identité							
Pièces facultatives jointes : (coupures de presse, attest	rations, témoignages,)							

EXPOSE DES FAITS AYANT JUSTIFIE LA REMISE DU PRIX DEPARTEMENTAL (Circonstances, date, lieu,)										
AVIS DU JURY										
Dossier sélectionné		Priorité:	1	2	3	4	5			
Dossier non sélectionné		Motif:								
Dossier sélectionné pour	le prix na	tional	Prio	orité :		1	2	3	4	5
Date et visa du président	du jury :									